

(19)



Europäisches Patentamt

European Patent Office

Office européen des brevets



(11)

EP 0 834 299 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:

08.04.1998 Bulletin 1998/15(51) Int Cl.⁶: **A61H 19/00**(21) Numéro de dépôt: **97480058.3**(22) Date de dépôt: **02.09.1997**

(84) Etats contractants désignés:

**AT BE CH DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU MC
NL PT SE**(71) Demandeur: **Vaudez, Joel****06390 Contes (FR)**(30) Priorité: **04.09.1996 FR 9610995**(72) Inventeur: **Vaudez, Joel****06390 Contes (FR)**(54) **Appareil de relaxation sexuelle automatisé**

(57) L'invention concerne un dispositif permettant de faire effectuer à une prothèse un mouvement de va et vient horizontal.

Il est constitué d'un pouf à couvercle renfermant l'appareillage qui de ce fait est invisible.

La fermeture du couvercle est assurée par 2 barres mobiles fixées à chaque extrémité intérieure du coffre et accessible par le dessous.

Le couvercle se positionne sur un appui mobile (4)

fixé à une extrémité du coffre et repose sur un pied (5).

Un mécanisme actionné par un moteur basse tension permet d'obtenir un déplacement linéaire et horizontal du porte prothèse (9). La rapidité du mouvement est modulable par un variateur. (23).

Cet appareil est particulièrement destiné aux personnes seules, handicapées, craignant les M.S.T ou en étant atteintes, ou ayant des difficultés relationnelles avec le sexe opposé et permet de s'assurer une relaxation sexuelle sans avoir recours à un partenaire.

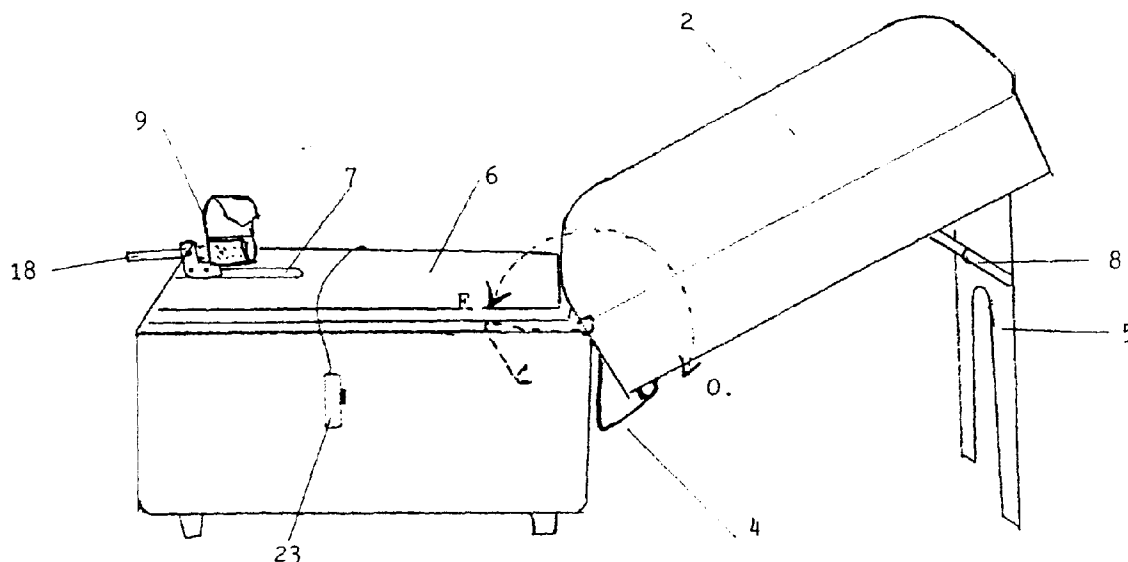


Fig : 3

EP 0 834 299 A1

Description

La présente invention concerne un dispositif dont le rôle est de faire effectuer un mouvement de va et vient à vitesse variable et contrôlée par l'utilisateur, à une prothèse de phallus afin d'assurer une relaxation sexuelle dans diverses positions.

Le but de l'invention est d'apporter une relaxation sexuelle :

- aux personnes seules
- aux handicapés
- aux personnes ayant des difficultés relationnelles avec le sexe opposé
- aux personnes craignant les M.S.T.
- aux couples dont l'intérêt sexuel s'émousse.

Par son élégance et son parfait anonymat ce dispositif inclus dans un coffre capitonné se présentant sous la forme d'un pouf ou mini-banquette rectangulaire peut trouver sa place dans n'importe quel salon sans attirer l'attention tout en servant de siège de complément. (fig.1)

Il se compose de deux parties séparables : un corps (1) contenant le mécanisme et un couvercle (2) capitonné emboîtable sur le corps et comprenant à l'intérieur un pied dépliable et un tiroir destiné au rangement d'accessoires.

La fermeture de ces deux éléments est assurée par 2 tiges basculantes (3) (fig 2) servant de loquets et fixées à chaque extrémité à l'intérieur du corps du siège, et, facilement accessibles du bout des doigts par le dessous. Elles sont invisibles de l'extérieur. Ce pouf est posé sur quatre pieds.

Le couvercle (2) séparé du corps de l'appareil se positionne en dossier en engageant une de ses extrémités sur un support mobile escamotable (4) (fig.3) fixé sur l'arrière du corps du pouf. L'autre extrémité étant soutenue par le pied dépliable (5) qui lui donne l'angle adéquat au confort de l'utilisateur. Ce pied est bloqué par un compas (8).

Le corps de l'appareil est garni d'un coussin (6) pourvu d'une fente (7) à son extrémité permettant le passage du support prothèse (9)

Le mouvement de va et vient est généré par un moto-réducteur (10) rotatif basse tension muni à sa sortie d'une bielle (11) actionnant un bras (12) (fig 4)

Ce bras muni d'articulations à rotule(13) vient se fixer sur une tige faisant partie d'un ensemble comprenant 2 tiges verticales et parallèles (14) . Ces tiges sont reliées entre elles à leur base sur un point fixe (15) et à leur sommet sous le support prothèse (16).

Il est essentiel qu'elles soient séparées par un écartement adéquat pour obtenir un déplacement linéaire et horizontal.

Le point de fixation du bras et la longueur des tiges déterminent l'amplitude du mouvement de la prothèse. Plusieurs points peuvent être prévus(25) afin de modifier

l'amplitude à la demande.

La variation d'angle du support prothèse (180°) est obtenue par un axe articulé (17) avec blocage (18) fixé entre les deux pièces en équerres reliant les deux tiges, permettant ainsi de définir le meilleur angle de pénétration suivant l'utilisateur.

Le support prothèse (19) est conçu de façon à recevoir la plupart des prothèses existant sur le marché. La fixation et le maintien de la prothèse sont assurés par une sangle garnie de Velcro (20) adaptable à tous les diamètres.

L'appareil est pourvu d'un moteur basse tension courant continu alimenté par le réseau 220 V, transformateur 24 V (21) 2 ampères et muni d'un fusible de sécurité (22). La prise de courant CCE (24) est fixée sous le plancher du coffre. Cet appareil peut également fonctionner sur batterie de 12 V ou 24 V.

La cadence de 0 à 150 mouvements/minute est obtenue par un variateur de vitesse (23) à commande manuelle.

L'utilisation peut se faire aussi bien verticalement qu'horizontalement.

Revendications

1. Appareil automatisé de relaxation sexuelle à vitesse variable respectant le complet anonymat par sa présentation, caractérisé en ce qu'il est contenu dans un coffre transformable se présentant sous la forme d'un pouf ou mini-banquette de salon servant de siège, dont le couvercle (2) est amovible, s'adapte à l'arrière du corps (1) du coffre grâce à un support mobile escamotable (4), est maintenu par un pied (5) et forme dossier d'un angle approprié pour son utilisation.
2. Appareil suivant la revendication 1 caractérisé en ce que la fermeture du couvercle (2) sur le corps (1) du coffre est assurée par deux tiges basculantes (3).
3. Appareil suivant l'une des revendications 1 ou 2 caractérisé en ce que le corps (1) du coffre comprend le dispositif destiné à obtenir un mouvement de va et vient horizontal et linéaire, ce dispositif étant formé par l'accouplement de 2 tiges verticales et parallèles (14) fixées dans 2 supports de maintien, à leur base (15) et à leur sommet (16).
4. Appareil suivant la revendication 3 caractérisé en ce que le dispositif destiné à obtenir un mouvement de va et vient comprend un bras d'entraînement (12) pouvant être fixé en différents points de fixation (25) et permettant de régler l'amplitude en plus et en moins du mouvement.
5. Appareil suivant la revendication 3 caractérisé en

ce que le dispositif destiné à obtenir un mouvement de va et vient comprend un dispositif de support prothèse (19) articulé autour d'un axe (17) bloquant (18) orientable de 0 à 180 °

5

6. Appareil suivant la revendication 5 caractérisé en ce que le dispositif du support prothèse comprend un sanglage Velcro[®] permettant une adaptation à tous les diamètres couramment utilisés.

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

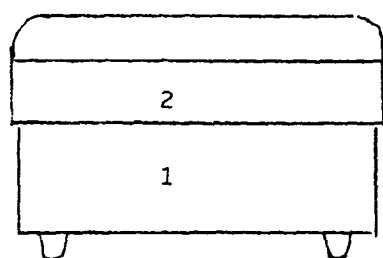


Fig : 1

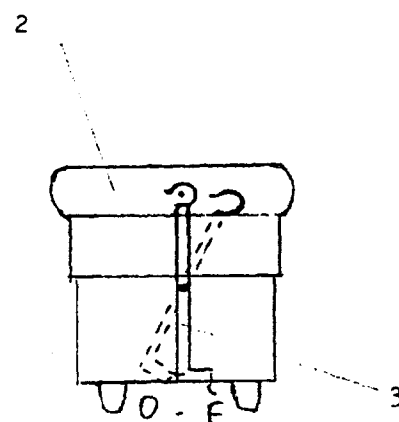


Fig : 2

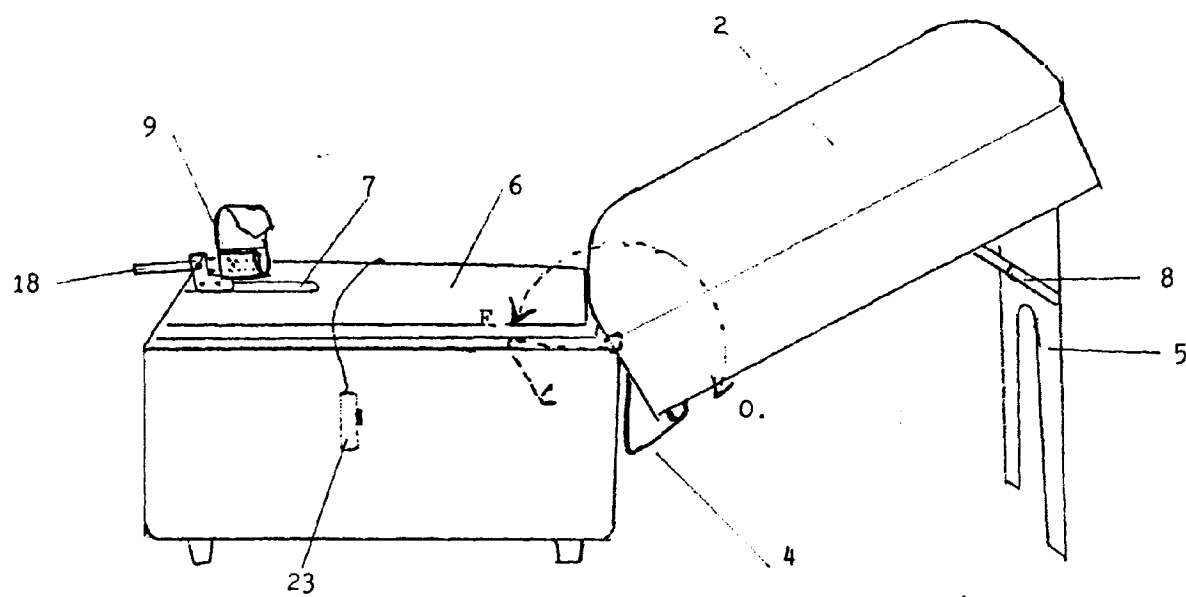
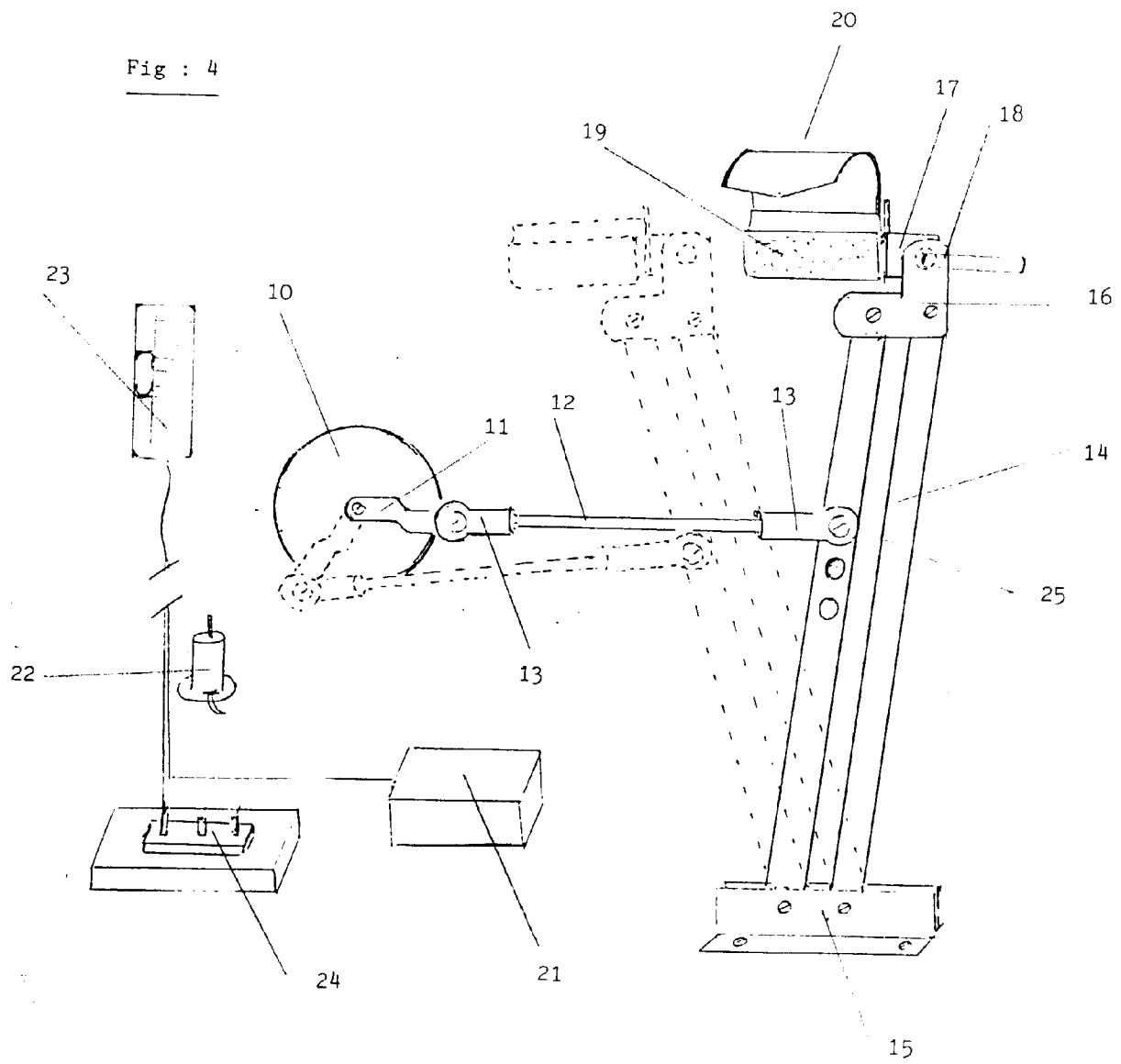


Fig : 3

Fig : 4





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 97 48 0058

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.6)
A	US 5 076 261 A (BLACK WILLIAM L) 31 décembre 1991 * abrégé; figures 1,2 *	1	A61H19/00
A	US 1 899 544 A (WHITNEY KARL H) 28 février 1933 * page 1, ligne 95 - page 2, ligne 19; figures 1,2 *	1	
A	DE 295 17 294 U (STEIN ROLF) 1 février 1996 * revendication; figures *	1	
A	DE 32 34 197 A (TERSTEGEN HEINZ) 16 juin 1983 * abrégé; figure *	1	
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.6)
			A61H
Lieu de la recherche		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
LA HAYE		28 novembre 1997	Jones, T
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

EPO FORM 1503 03 92 (P04/02)